

Rétrospective de la session : Session d'été 2025 (Situation au 26 juin 2025)

La session d'été du Parlement s'est déroulée du 2 au 20 juin 2025. Les décisions suivantes se distinguent :

1. La loi sur l'approvisionnement en électricité, un jalon pour la sécurité d'approvisionnement

Le Parlement a pu adopter une base légale pour une réserve d'électricité. Il existe désormais des instruments importants pour prévenir efficacement une future pénurie d'électricité sans devoir construire de nouvelles centrales à gaz. metal.suisse se réjouit de la décision du Parlement. Les modifications permettent notamment d'utiliser les infrastructures existantes et de maintenir les coûts à un bas niveau. La construction de nouvelles centrales à gaz devient ainsi obsolète et devrait être rejetée par le Conseil fédéral.

2. Important changement dans la loi sur les cartels

metal.suisse approuve la décision du Conseil national de moderniser la loi actuelle sur les cartels. Dans le modèle actuel, les entreprises n'ont presque aucune possibilité de justifier une collaboration anodine, ce qui conduit à des interdictions générales. L'évaluation au cas par cas doit permettre de remédier à cette situation. Le projet doit encore être approuvé par le Conseil des Etats.

3. Le Conseil national rejette la motion Müller (24.3374)

metal.suisse regrette la décision de la CER-N de rejeter la motion 24.3374 « Accorder un financement transitoire à l'industrie sidérurgique afin de verdir la production et de conserver l'activité en Suisse », rejetée à l'unanimité, et donc de ne pas soumettre l'objet au vote du Conseil national. Une occasion importante a ainsi été manquée de créer des conditions durables pour soulager les sites de production en Suisse, sans pour autant privilégier certaines entreprises. La motion aurait permis de mettre tout le monde sur un pied d'égalité et aurait constitué un contrepoids important à la politique industrielle parfois agressive menée à l'étranger.

4. Le Conseil des Etats réaffirme le rôle de pionnier de la Confédération dans l'achat de matériaux de construction durables

Le Conseil des Etats a heureusement adopté la motion de la CEATE-E 25.3422 « Renforcement de la production de matériaux de construction durables. Rôle de modèle de la Confédération ». Cette motion pose ainsi un jalon important pour l'orientation future des marchés publics et fait avancer la mise en œuvre de l'article 10 de la LC. Pour les producteurs suisses, il s'agit d'une bonne nouvelle, car de nombreuses entreprises misent déjà sur la durabilité et peuvent également augmenter leur demande grâce aux nouvelles incitations.

Ci-dessous, nous résumons toutes les transactions sélectionnées et donnons notre appréciation.

Titre	Statut	Chronologie	Évaluation
24.033 Loi sur l'approvisionnement en électricité (Réserve d'électricité). Modification (Objet du Conseil fédéral)	Liquidé	<p>Projet 1</p> <p>20.06.2025: Conseil national Adoption (vote final)</p> <p>20.06.2025: Conseil des Etats Adoption (vote final)</p> <p>Projet 2</p> <p>20.12.2024: Conseil national Adoption (vote final)</p> <p>20.12.2024: Conseil des Etats Adoption (vote final)</p>	
23.047 Loi sur les cartels (LCart). Modification (Objet du Conseil fédéral)	En commission du Conseil des Etats	<p>Projet 1: Loi fédérale sur les cartels et autres restrictions à la concurrence (Loi sur les cartels, LCart)</p> <p>11.06.2024: Conseil des Etats Décision modifiant le projet</p> <p>04.06.2025: Conseil national Divergences</p>	
23.3224 Réforme institutionnelle de la Commission de la concurrence (Motion)	Transmis au Conseil fédéral	<p>17.03.2025: Conseil des Etats Adoption</p> <p>04.06.2025: Conseil national Adoption</p>	
23.3923 Pour une application écologique et pragmatique de l'interdiction de circuler la nuit et le dimanche (Motion)	Liquidé	<p>20.06.2025: Classé car le conseil n'a pas achevé son examen dans un délai de deux ans</p>	

24.3374 Accorder un financement transitoire à l'industrie sidérurgique afin de verdir la production et de conserver l'activité en Suisse (Motion)	Liquidé	16.12.2024: Conseil des Etats Adoption 12.06.2025: Conseil national Rejet	
25.3422 Renforcement de la production de matériaux de construction durables. Rôle de modèle de la Confédération (Motion)	En commission du Conseil national	18.06.2025: Conseil des Etats Adoption	
25.022 «Pour une politique énergétique et climatique équitable: investir pour la prospérité, le travail et l'environnement (initiative pour un fonds climat)». Initiative populaire (Objet du Conseil Fédéral)	En commission du Conseil des Etats	19.06.2025: Conseil national Décision conforme au projet	

Le secrétariat de metal.suisse se tient à votre disposition pour toute question.

Andreas Steffes +41 61 228 90 32 / +41 76 426 34 01
Hendrik Rowedder +41 61 202 94 35
Viaduktstrasse 8
4051 Bâle
info@metalsuisse.ch